

Séance ordinaire du 7 octobre 2016

ORDRE DU JOUR

1. CONSEIL

Moment de réflexion

Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire.

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour.
- 1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2016.
- 1.3 Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017.
- 1.4 Remplacement du maire suppléant.
- 1.5 Souper-bénéfice d'huîtres et de moules du Centre d'action culturelle le 5 novembre 2016.
- 1.6 Guignolée de la Banque Alimentaire le 3 décembre 2016.
- 1.7 Désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités en matière d'accès à l'information.

2. DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

- 2.1 Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de septembre et des salaires pour la période du 21 août au 24 septembre 2016.
- 2.2 Dépôt des rapports administratifs.
- 2.3 Dépôt de la correspondance.

3. GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

4. COMMUNICATIONS

- 4.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

5. INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS.

- 5.1 Demande concernant la signalisation des fils électriques à Hydro-Québec.
- 5.2 Autorisation de défrayer les coûts d'un repas lors de la rencontre des directeurs incendie.
- 5.3 Formation d'un pompier de niveau 1.

6. TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

- 6.1 Mandat d'accompagnement à monsieur Jérôme Cyr pour l'installation de la borne électrique.

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- 7.1 Compte rendu de la réunion du CCU et du CCE du 13 septembre 2016.
- 7.2 Ratification de la signature d'une entente pour les matricules 1387-35-6121 et 1387-35-8911.
- 7.3 Terre du domaine de l'État situé sur le chemin du Tour-du-Lac.

8. COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

- 8.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

9. DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

- 9.1 Compte-rendu par monsieur Jean-François David.

10. ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

- 10.1 Don pour l'activité d'Halloween.
- 10.2 Don pour le Noël des enfants le 4 décembre 2016.

11. POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

- 11.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

12. DIVERS

- 12.1 Aucun dossier à l'ordre du jour.

13. PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

PROCÈS-VERBAL**1**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Lac-Simon, tenue le **7 octobre 2016 à 20 heures** à la salle du conseil et à laquelle sont présents Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

Louise Houle Richard	Gilles Robillard	Odette Hébert
Chantal Crête	Michel Lavigne	Jean-François David

Formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Jacques Maillé.

Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Environ 15 personnes assistent à l'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Jacques Maillé souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

1.1**289-10-2016****Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.2**290-10-2016****Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2016.**

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

1.3**291-10-2016****Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2017.**

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 148 du Code municipal du Québec le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année suivante;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil adopte le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'exercice 2017;

QU'un avis public soit affiché aux deux endroits prévus par la municipalité ainsi que sur le site internet de la municipalité.

MOIS	JOUR & DATE	HEURE
Janvier 2017	Vendredi le 6	20 h
Février 2017	Vendredi le 3	20 h
Mars 2017	Vendredi le 3	20 h
Avril 2017	Vendredi le 7	20 h
Mai 2017	Vendredi le 5	20 h
Juin 2017	Vendredi le 2	20 h
Juillet 2017	Vendredi le 7	20 h
Août 2017	Vendredi le 4	20 h
Septembre 2017	Vendredi le 1er	20 h
Octobre 2017	Jeudi le 5	20 h
Novembre 2017	Vendredi le 17	20 h
Décembre 2017	Vendredi le 1er	20 h

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

1.4

292-10-2016

Remplacement du maire suppléant.

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire remplacer le maire suppléant tous les six (6) mois;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil nomme comme maire suppléant monsieur Gilles Robillard pour une période de six (6) mois et qu'il soit autorisé à remplacer monsieur Jacques Maillé dans les situations où le maire ne serait pas en mesure de remplir ses fonctions;

ET QUE monsieur Gilles Robillard soit aussi mandaté à remplacer monsieur Jacques Maillé aux rencontres de la MRC Papineau dans le cas où ce dernier ne pourrait s'y présenter;

ET QUE cette résolution soit en vigueur à compter du 1^{er} novembre 2016.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

MRC de Papineau

Monsieur Gilles Robillard, conseiller

1.5

293-10-2016

Souper-bénéfice d'huîtres et de moules du Centre d'action culturelle le 5 novembre 2016.

CONSIDÉRANT QUE le Centre d'action culturelle de la MRC de Papineau organise un souper, afin d'aider à financer les nombreuses activités culturelles tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT le succès remporté par cet événement;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'achat de deux (2) billets au montant de 55 \$ chacun pour le maire, monsieur Jacques Maillé et la conseillère, madame Louise Houle Richard pour le souper d'huîtres et de moules ou de brochettes de poulet, le samedi 5 novembre 2016;

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2016

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Centre d'action culturelle
Monsieur Jacques Maillé, Maire

1.6

Guignolée de la Banque Alimentaire le 3 décembre 2016.

Le maire, monsieur Jacques Maillé informe les citoyens présents qu'il y aura une guignolée effectuée par les élus ainsi que les pompiers de la municipalité, le samedi 3 décembre prochain de 9 h à 12 h. Les dons et la cueillette de denrées alimentaires seront remis à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation pour donner aux plus démunis.

1.7

294-10-2016

Désignation d'une personne responsable et délégation de responsabilités en matière d'accès à l'information.

CONSIDÉRANT QUE le maire d'une municipalité est la plus haute autorité de l'organisme et qu'il est le responsable de l'accès aux documents et la protection des renseignements personnels;

CONSIDÉRANT que le maire, monsieur Jacques Maillé, désire déléguer ses fonctions à monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE monsieur le maire, Jacques Maillé nomme monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels de la municipalité de Lac-Simon;

QUE ce conseil prend acte de la délégation, le tout en conformité avec la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Commission d'accès à l'information du Québec
Monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier

2.

DIRECTION GÉNÉRALE, GREFFE ET TRÉSORERIE

2.1

295-10-2016

Adoption de la liste des chèques et des prélèvements du mois de septembre et des salaires pour la période du 21 août au 24 septembre 2016.

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'autoriser les paiements pour lesdites périodes;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE la liste des chèques du mois de septembre 2016 telle que déposée auprès des membres du conseil portant les numéros de chèques **13385 à 13498** totalisant un montant de **246 442,91 \$** soit adoptée;

QUE la liste des prélèvements soit les numéros **1531, 1532, 1535, 1537, 1538, 1546 à 1572 et 1575 à 1582 et 1584 et 1592** totalisant un montant de **96 117,54 \$** soit adoptée pour un montant total de chèques et de prélèvements de **342 560,45 \$** ainsi que les salaires pour le mois de septembre soient et sont adoptés :

Salaires des employés du 21 août au 24 septembre	107 108,25 \$
Salaires des élus du mois d'août	<u>7 556,36 \$</u>
Total des salaires	114 664,61 \$
Comptes fournisseurs (chèques)	246 442,91 \$
Comptes fournisseurs (prélèvement)	<u>96 117,54 \$</u>
TOTAL des comptes et chèques	342 560,45 \$

ET QUE le maire, monsieur Jacques Maillé et le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Robinson soient et sont autorisés à les payer et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Lac-Simon.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

POUR = 5

CONTRE = 1

Adoptée à la majorité

c.c. Trésorerie

Engagements de crédits.

Conformément aux dispositions du règlement numéro 412-2009, le directeur général et secrétaire-trésorier atteste que la municipalité dispose des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses sont faites.

Jocelyn Robinson
Directeur général et secrétaire-trésorier

2.2

Dépôt des rapports administratifs.

Les rapports mensuels des directeurs de service sont déposés aux membres du conseil pour analyse.

2.3

Dépôt de la correspondance.

Une liste de la correspondance du mois de septembre reçue à la mairie est déposée aux membres du conseil pour analyse.

3.

GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES HUMAINES

3.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

4.

COMMUNICATIONS

4.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

5.
INCENDIES, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PREMIERS RÉPONDANTS

296-10-2016 **5.1**
Demande concernant la signalisation des fils électriques à Hydro-Québec.

CONSIDÉRANT que des hydravions amerrissent sur les lacs Simon et Barrière;

CONSIDÉRANT qu'Hydro-Québec avait installé de la signalisation sur les fils électriques et que cette dernière est désuète et en piètre état;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur du service incendie;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil demande à Hydro-Québec d'installer de la signalisation sur les fils électriques à proximité du pont entre le Lac-Simon et le lac Barrière afin d'informer les utilisateurs d'aéronef de la présence des fils et d'éviter des accidents.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Hydro-Québec

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

297-10-2016 **5.2**
Autorisation de défrayer les coûts d'un repas lors de la rencontre des directeurs incendie.

CONSIDÉRANT QUE la prochaine rencontre trimestrielle des directeurs incendie aura lieu dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon en sera l'hôte pour la première fois;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil accorde une dépense maximale de 500 \$ pour le repas du souper pour la rencontre trimestrielle des directeurs incendie;

QUE cette dépense soit imputée au poste budgétaire 02-22000-454.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie

298-10-2016 **5.3**
Formation d'un pompier de niveau 1.

CONSIDÉRANT QUE le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2016

CONSIDÉRANT QU'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Lac-Simon prévoit la formation de monsieur Mario Harisson, pompier pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Papineau en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Michel Lavigne;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise l'inscription de monsieur Mario Harrison au programme de Pompier 1;

ET de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ce pompier dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Papineau.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Monsieur Éric Drouin, directeur du service incendie
Monsieur Mario Harisson
MRC de Papineau

6.

TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

6.1

299-10-2016

Mandat d'accompagnement à monsieur Jérôme Cyr pour l'installation de la borne électrique.

CONSIDÉRANT la résolution 215-06-2016 autorisant l'installation d'une borne électrique sur le terrain adjacent à la Mairie;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jérôme Cyr, agent de développement rural tourisme de la MRC Papineau a procédé à l'installation de plusieurs bornes sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QU'IL serait opportun de bénéficier de ce service;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil mandate monsieur Jérôme Cyr, agent de développement rural tourisme de la MRC Papineau pour l'installation d'une borne électrique sur le terrain adjacent à la mairie et ce en collaboration avec la direction générale.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Monsieur Jérôme Cyr, agent de développement rural tourisme

Madame Roxanne Lauzon, directrice générale MRC de Papineau

7.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

7.1

Compte rendu de la réunion du CCU et CCE du 13 septembre 2016.

Les comptes rendus de la rencontre du 13 septembre 2016 des comités du CCU et du CCE ont été déposés pour analyse.

7.2

300-10-2016

Ratification de la signature d'une entente pour les matricules 1387-35-6121 et 1387-35-8911.

CONSIDÉRANT la résolution 098-03-2015 octroyant un mandat à la firme RPGL pour les matricules 1387-35-6121 et 1387-35-8911 pour l'enlèvement d'un muret;

CONSIDÉRANT QU'une entente tripartite est intervenue à la convenance des parties impliquées;

CONSIDÉRANT QUE le muret pourra être enlevé en tout temps pour des fins d'utilités municipales;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Gilles Robillard;

QUE ce conseil entérine la signature de l'entente intervenue entre les parties et autorise monsieur Jacques Maillé, Maire et monsieur Jocelyn Robinson, directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document pour la réalisation de cette entente;

QUE ce conseil met fin au mandat d'enlèvement du muret octroyé à la firme RPGL.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Firme RPGL

7.3

301-10-2016

Terre du domaine de l'État situé sur le chemin du Tour-du-Lac.

CONSIDÉRANT QUE le terrain public (canton Hartwell, rang A) situé sur le chemin du Tour-du-Lac présente un attrait non négligeable pour la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité pourrait redonner à ce terrain une vocation publique et ainsi améliorer son offre de service à impact environnemental faible à la communauté;

SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2016

CONSIDÉRANT QU'une proposition d'utilisation à impact environnemental faible devrait être faite au MERN afin de favoriser la mise en valeur de cette terre du domaine de l'État;

CONSIDÉRANT QUE par sa proximité, cet emplacement est situé à un endroit stratégique par rapport à l'Île Canard Blanc;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

QUE ce conseil demande à la MRC de Papineau le coût de location par bail emphytéotique de ce terrain;

QUE la municipalité de Lac-Simon soit informée par la MRC de Papineau de toute transaction en cours ou à venir en regard de cette terre du domaine de l'État.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Jean-François Larivée, ingénieur forestier

MERN, Madame Louise Rondeau, directrice

8.

COLLECTES ET DISPOSITIONS DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

8.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

9.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIQUE

9.1

Compte-rendu par monsieur Jean-François David.

Monsieur Jean-François David donne un compte-rendu de la dernière rencontre du comité.

10.

ÉVÈNEMENTS TOURISTIQUES, CULTURELS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

10.1

Don pour l'activité d'Halloween.

302-10-2016

CONSIDÉRANT la fête d'Halloween le 31 octobre 2016;

CONSIDÉRANT QUE l'église de la paroisse St-Félix-de-Valois ouvre ses portes pour distribuer des friandises aux enfants en ce jour d'Halloween à Chénéville;

CONSIDÉRANT la demande reçue de la municipalité de Chénéville;

CONSIDÉRANT que plusieurs enfants de la municipalité de Lac-Simon y participent;

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une contribution de 200 \$ pour la fête d'Halloween;

QUE ce montant soit remis à la municipalité de Chénéville;

ET QU'il soit puisé dans le compte budgétaire 02-70170-447.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Municipalité de Chénéville

10.2

303-10-2016

Don pour le Noël des enfants le 4 décembre 2016.

CONSIDÉRANT QUE le comité sports et loisirs de Chénéville fait une activité de Noël pour les enfants le 4 décembre 2016;

CONSIDÉRANT QUE le comité demande à la municipalité de Lac-Simon une contribution pour donner des cadeaux aux enfants de Lac-Simon;

Il est proposé par monsieur le Conseiller Jean-François David;

ET RÉSOLU QUE ce conseil autorise une contribution de 500 \$ pour le Noël des enfants;

QUE ce montant soit remis au Comité sports et loisirs de Chénéville;

ET QU'il soit puisé dans le compte budgétaire 02-19000-970.

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

c.c. Trésorerie

Comité sports et loisirs de Chénéville

11.

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

11.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

12.

DIVERS

12.1

Aucun dossier à l'ordre du jour.

13.

PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS

Certains citoyens partagent des commentaires et posent des questions.

14.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

304-10-2016

Levée de l'assemblée.

Il est proposé par madame la Conseillère Louise Houle Richard;

QUE la séance soit levée à 20 h 29

Note : Monsieur Jacques Maillé, Maire, demande le vote.

Adoptée à l'unanimité

Jacques Maillé
Maire

Jocelyn Robinson
Directeur général et
secrétaire-trésorier